

FICHE DE POSTE: RESPONSABLE NATIONAL(E) DE GRANDIR DIGNEMENT (ANTANANARIVO)

Programme : Défense et accompagnement des enfants en conflit avec la loi en République de Madagascar

Date: à partir du 25/07/2018

Poste: Responsable national(e) de Grandir Dignement à Madagascar

Lieu de travail : Antananarivo

Sous la responsabilité hiérarchique directe de la : Directrice de l'ONG

Présentation de la structure :

Grandir Dignement est une ONG française créée en 2010 qui intervient auprès des enfants en conflit avec la loi. Elle oeuvre simultanément en France, à Madagascar et au Madagascar. Dans ces trois pays d'intervention, à travers des contextes très différents, Grandir Dignement cherche à garantir le respect de la dignité humaine en milieu carcéral et plus généralement durant tout le processus judiciaire. Sa stratégie poursuit trois objectifs complémentaires :

- (1) protéger les enfants détenus et les accompagner dans leur réinsertion ;
- (2) promouvoir les alternatives à la détention et les dispostifs post-carcéraux;
- (3) appuyer les institutions et mener un plaidoyer en faveur d'une amélioration du traitement et de la perception des enfants en conflit avec a loi.

Grandir Dignement considère que chaque enfant, quel que soit son passé, doit être traité dans le respect de sa dignité humaine et doit pouvoir devenir acteur de sa vie et de la société. Adhérente au réseau Don Bosco Action Sociale, Grandir Dignement s'inspire de la pédagogie salésienne de Jean Bosco. L'association accomplit toutes ses actions dans la sobriété et la simplicité.

Contexte du projet

En 2014, Madagascar occupait la 154ème position mondiale avec 0,510 selon le classement du PNUD. En 2016, l'âge moyen de la population est de 19 ans et demi, le taux de fécondité de plus de 4 enfants par femme et il est estimé qu'en 2010, 75,3% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Ces différentes données renseignent sur le niveau de pauvreté économique de ce pays et la pression démographique à laquelle il est confronté actuellement.

Les difficultés socio-économiques de Madagascar conduisent à des carences dans le milieu carcéral. Environ 800 enfants, âgés de 8 à 18 ans, sont incarcérés ou placés au sein des établissements pénitentiaires. En raison de fonds insuffisants, les conditions d'incarcération sont bien souvent délétères. La plupart de ces

enfants sont placés en détention préventive et sont en attente de leur jugement.

Au regard de ce contexte et en collaboration avec les acteurs étatiques, Grandir Dignement intervient au sein de 4 établissements pénitentiaires (appui alimentaire & médical, suivi socio-éducatif & judiciaire, formations professionnelles & alphabétisation etc); accompagne des jeunes sortis de détention et promeut les mesures et peines alternatives à la détention. Grandir Dignement a notamment soutenu l'adoption de récentes lois qui insistent sur l'intérêt des alternatives à la détention. Concrètement, la mise en détention préventive des mineurs commence, modestement mais assurément, à reculer à Madagascar avec le premier service de liberté surveillée créé et mis en œuvre conjointement par le ministère de la justice et Grandir Dignement depuis Juillet 2014.

Dans la continuité de ces premières mesures, Grandir Dignement souhaite accompagner, dans les prochaines années, la diversification et l'extension géographique des mesures & peines alternatives à la détention des personnes mineures. Elle entend également poursuivre ses activités de protection et d'accompagnement des enfants privés de liberté.

MISSION GENERALE: Coordonner les programmes de Grandir Dignement à l'échelle nationale

RESPONSABILITE N°1:

Assurer la mise en œuvre des activités de Grandir Dignement à Madagascar

Activité 1.1: Assurer le suivi opérationnel de l'ensemble des activités de Grandir Dignement à Madagascar;

<u>Activité 1.2</u>: Veiller au respect des engagements contractuels définis avec les PTF (en référence au cadre logique, chronogramme...);

Activité 1.2 : Effectuer le suivi budgétaire et le suivi des indicateurs de résultats relatifs aux projets ;

<u>Activité 1.3</u>: Evaluer les besoins et les dysfonctionnements des activités mises en place et définir avec le siège une réorientation pertinente et efficiente ;

<u>Activité 1.4</u>: Garantir le respect des valeurs de Grandir Dignement notamment en ce qui concerne la pédagogie mis en œuvre.

RESPONSABILITE N°2:

Assurer la supervision de l'ensemble de l'équipe à l'échelle nationale

Activité 2.1: Encadrer l'ensemble de l'équipe à l'échelle nationale ;

Activité 2.2: Evaluer les besoins et les difficultés de l'ensemble de l'équipe à l'échelle nationale ;

<u>Activité 2.3</u>: Développer des formations appropriées et cohérentes afin d'améliorer l'efficience et les conditions de travail de l'ensemble de l'équipe à l'échelle nationale ;

<u>Activité 2.4</u>: Définir avec les équipes les meilleurs outils de suivi et d'évaluation et généraliser leurs utilisations ;

<u>Activité 2.5</u>: Organiser et animer hebdomadairement une réunion de l'équipe de coordination en définissant l'ordre du jour préalablement avec les responsables de services ;

Activité 2.6 : Etablir si besoin des sanctions justes et conformes au droit du travail malgache.

RESPONSABILITE N°3:

Assurer la mise en œuvre d'une stratégie de communication fiable et l'établissement de relations durables avec les partenaires de Grandir Dignement.

<u>Activité 3.1</u>: Superviser le développement d'un réseau de partenaires durables en rencontrant régulièrement les acteurs associatifs et institutionnels afin de mettre en place de nouveaux partenariats et d'entretenir les partenariats existants ;

<u>Activité 3.2</u>: Etablir une stratégie de communication cohérente afin d'accroître la visibilité de Grandir Dignement à l'échelle nationale (création d'évènements, médiatisation, conférence, etc);

Activité 3.3: Veiller à la réalisation des divers reporting à l'attention des PTF

Activité 3.4: Encadrer et développer les relations avec d'actuels et de nouveaux PTF;

<u>Activité 3.5</u>: Assurer un appui institutionnel pertinent notamment en collaboration du Ministère de la Justice.

<u>Activité 3.6</u>: Etablir et maintenir une relation constructive et positive avec les autorités publiques de la République de Madagascar

RESPONSABILITE N°4:

Assurer la gestion des tâches administratives et comptables

<u>Activité 4.1</u> Assurer, en lien avec le responsable administratif, la validation de la gestion financière (Comptabilité, budget, gestion de caisses) ;

<u>Activité 4.2</u>: Organiser, en lien avec le responsable administratif, la gestion des ressources humaines (salaires, démarches administratives, respect des conditions de travail, etc.);

Activité 4.3 : Superviser et participer à l'élaboration du budget prévisionnel avec les responsables d'équipe.

RESPONSABILITE N°5:

Assurer la logistique du programme à l'échelle nationale

<u>Activité 5.1</u>: Assurer, en lien avec le responsable logistique, le respect du manuel de procédures administratives et financières ;

<u>Activité 5.2</u>: Assurer, en lien avec le responsable logistique, l'approvisionnement des différents services (intramuros/milieu ouvert. Ex: denrées alimentaires, produits médicaux, matériel de formations, matériel didactique...);

RESPONSABILITE N°6:

Assurer les relations avec le Siège de Grandir Dignement

<u>Activité 6.1</u>: Réaliser les divers outils & entretiens permettant un reporting opérationnel auprès de la Directrice

<u>Activité 6.2</u>: Réaliser les outils de pilotage financier et rendre compte de la gestion administratives/financières auprès de Directeur Administratif et Financier.

Activité 6.3 : Participer aux activités de communication et de visibilité mise en œuvre par l'équipe du Siège.

Activité 6.4 : Participer à la recherche de financements avec l'équipe du Siège

Diplômes du/de la volontaire :

- Diplôme en coordination de projet
- Diplôme ou expérience significative en management
- Diplôme ou expérience significative dans le travail social
- Double profil apprécié (ex : Droit ET Coordination de projet// Social ET coordination de projet etc..)

Expériences du/de la volontaire :

- Au minimum, 2 ans d'expérience à un poste similaire
- Expérience de travail dans un contexte culturel différent
- Expériences préalables dans le secteur de la protection des Droits de l'enfant et/ou secteur social

Compétences souhaitées :

- Compétences dans la coordination de projet (mise en œuvre opérationnel, pilotage financier, management...)
- Bonne maîtrise du suivi socio-éducatif et des méthodes pédagogiques ;
- Notion sur les enjeux et difficultés sociojuridiques en milieu carcéral
- Excellente maitrise du français/excellente capacité rédactionnelle

Qualités indispensables pour ce poste

- Sens de l'engagement et adhésion aux valeurs de l'association
- Forte motivation pour contribuer à améliorer les conditions des enfants en conflit avec la loi
- Forte tolérance à la pression
- Dynamisme et énergie
- Adaptabilité/polyvalence
- Forte capacité de travail
- Très Bonne organisation/rigueur
- Autonomie/prise d'initiative
- Excellent sens des relations publiques
- Diplomatie, persuasion et négociation

Conditions

- Statut : Volontariat de Solidarité Internationale (VSI). Organisme d'envoi : Délégation Catholique pour la Coopération/Possibilité de VSI en couple/
- Durée : 12 mois renouvelable, à partir du 2018
- Indemnisation: 600 euros net + CFE/Mutuelle/rapatriement + Billet AR
- Disponibilité : du 11 au 20 juillet 2018 à Saint-Sébastien sur Loire (44) pour le stage de préparation

Contact

CV et lettre de motivation à envoyer à : Hélène Muller, Directrice de l'ONG : contact@grandirdignement.org CC Bénédicte Soton, Responsable Nationale Madagascar : benedicte@grandirdignement.org